

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB SAQ,
TENUE LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2005
À LA SALLE ROUSSILLON,
DE L'ÉDIFICE PDC, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. GILBERT GRAVEL, COPRÉSIDENT PATRONAL DU COMITÉ

Étaient présents :

Mmes Isabelle Marcoux – Membre patronal
Carole Massé – Membre syndicale
Marielle Murray – Membre patronal
MM. Claude Rivard – Représentant à la prévention
James Robert – Coprésident syndical
Daniel Chartrand – Membre syndical
Jean-Noël Bordeleau – Membre patronal
Benoit Gingras – Conseiller à la prévention
Gilbert Gravel – Coprésident patronal

Étaient absents :

MM. Pierre Dénomme – Membre patronal
André Gagnon – Membre syndical
Jean Gagné – Membre syndical

Étaient invitées :

Mmes Madeleine Gagnon - Directrice relations de travail/SST
Julie Brouillette - secrétaire

Ouverture de la réunion

M. Gilbert Gravel agit à titre de président et Julie Brouillette agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 9h25.

Mme Marielle Murray remplacera M. Robert Labelle comme membre patronal au comité.

Présentations des membres

Un tour de table est demandé. Chacun des membres du comité paritaire Santé et sécurité SEMB/SAQ se présente à tour de rôle.

Mots de Bienvenue de Madeleine Gagnon

Mme Madeleine Gagnon souhaite la bienvenue à tous les membres du comité. Elle présente Benoît Gingras qui agit à titre de conseiller en prévention (SAQ) et mentionne qu'elle est

heureuse d'avoir la présence de Claude Rivard, représentant à la prévention (SEMB) au sein du comité. Les attentes envers le comité reposent sur le respect, la transparence, le lien de confiance, la franchise et l'engagement.

Portrait de notre profil (présenté par : Gilbert Gravel)

La responsabilité des conseillers en prévention est mise sur les statistiques. L'engagement sera de soumettre un plan d'action afin d'obtenir un profil statistiques et de voir aux actions à mettre en place pour l'élaboration de nouvelles méthodes afin de diminuer les coûts.

Une mise à jour du programme de prévention sera élaborée. Il faudra responsabiliser les services en matière de SST et mettre un effort à comptabiliser les statistiques afin de cibler les enjeux.

Fonctionnement du comité

Les deux coprésidents avec les deux préventionnistes devront se revoir afin de mettre à jour le cahier des règlements généraux du comité paritaire.

Mode de fonctionnement

Auparavant, beaucoup de dossiers étaient entamés. M. Gilbert Gravel suggère de traiter moins de dossiers afin de travailler dans le but d'une atteinte de résultat mesurable. Il faudra développer le réflexe de communiquer tout événement ou impact en SST au conseiller et/ou au représentant en prévention (patronal et/ou syndical).

Dossier VIP chariot pour la manipulation des caisses en succursale :

Mme Marielle Murray travaille en ce moment dans ce dossier. Elle vérifiera et entamera une démarche auprès de M. Nicolas Deschâtelets afin de trouver de l'information et de la divulguer au prochain comité.

Dossiers prioritaires

Gilbert Gravel mentionne qu'il y a présentement plusieurs dossiers en suspens.

Banc à la caisse : Dossier entamé depuis 1995. M. Gilbert Gravel explique l'avis de dérogation à la succursale 33623 (Trois-Rivières). La partie patronale regarde le dossier en ce moment. Mme Marielle Murray mentionne qu'un projet est en cours relativement au changement de concept des comptoirs caisse des SAQ dépôt.

Transpalette manuelle : Un plan d'action devraient être émis relativement au dossier de Mme Tremblay (inspecteur CSST). Mme Marielle Murray mentionne qu'un modèle « hybride » sera évalué. Le dossier est en cours et ils verront aux possibilités qui existent, en partant des transpalettes manuelles aux transpalettes électriques. Mme Marielle Murray reviendra avec plus d'informations relativement à ce dossier.

Maternité sans danger : Un nouveau comité a été formé et se penche en ce moment sur les améliorations à apporter au programme.

SIMDUT : M. Gilbert Gravel mentionne qu'il faudra effectuer l'inventaire des produits et voir si ceux-ci nécessitent une formation spécifique.

Il est entendu que la responsabilité de l'inventaire des produits soit prise en charge par MM. Benoît Gingras et Claude Rivard. Par la suite, ils s'assureront de mettre en place une procédure avec la collaboration de Isabelle Marcoux.

Mme Marielle Murray mentionne qu'un guide d'entretien pourrait être déposé dans l'intranet en ajoutant une partie qui pourrait être en lien avec le dossier SIMDUT.

Il est entendu que M. Benoît Gingras enverra le guide d'entretien aux membres du comité. Lors de la prochaine rencontre, le comité pourra prendre note des opinions et commentaires de tous et chacun

Traitements des dossiers ponctuels

Le rôle du conseiller en prévention sera de préparer des rencontres ponctuelles et de s'assurer du bon traitement et des suivis de dossiers conjointement avec la partie syndicale.

Mme Madeleine Gagnon propose qu'un représentant patronal, puisse présenter les dossiers jugés prioritaires, à la table du comité de gestion du service des Ventes.

Au prochain comité, il sera discuté des dossiers prioritaires et des dossiers ponctuels.

Calendrier des réunions

Les réunions seront établies en demi-journées les après-midi. Il est statué qu'elles se tiendront les mercredis pm à partir de 13h30, une fois par mois.

MM. Claude Rivard et Benoît Gingras établiront le calendrier et celui-ci sera envoyé à tous les membres du comité.

Varia

Cette réunion-ci était une réunion spéciale et la prochaine sera une réunion régulière.

Fin de la réunion 11h45.

Procès-verbal rédigé par Julie Brouillette